



Église Saint-André (Place de la République) - Dessin de René Durr

Les paroissiens de Saint-André de Joigny, d'après les cahiers paroissiaux du XVIII^e siècle

Jean-Michel RANTY

avec le concours de Xavier FRANÇOIS-LECLANCHÉ et Jean-Luc DAUPHIN

A quoi sert la démographie, si ce n'est à mieux comprendre le passé ? Nos amies Mesdames Bertiaux, Cordier, Koropoulis et Beaurin l'ont bien compris ; répondant à l'appel lancé au n° 64 de *L'Echo de Joigny*¹, elles ont dépouillé les deux sources de renseignements que sont les registres des trois paroisses de Joigny, Saint-André, Saint-Jean et Saint-Thibaut, conservés à la Bibliothèque municipale, et une étude intitulée « *dénombrement de la Ville de Joigny* », de 1764, qui recense la population et indique rue par rue les différents foyers et les noms et prénoms de chacun de leurs habitants².

Après plus de deux années de travail, les registres de la paroisse Saint-André ont été analysés pour la période 1700 à 1792 (une chance : seul le registre de 1717 a disparu). Et ce n'était pas une mince affaire, puisque ces registres rapportent 3 308 baptêmes, 616 mariages, 136 promesses ou autorisations de mariage avec des époux d'une autre paroisse et 3 014 décès. Le recensement de 1764 attribue à la paroisse Saint-André une population de 817 habitants, auxquels s'ajoutent 207 hommes de troupes logeant en caserne sur le territoire de la paroisse. L'excédent des baptêmes sur les naissances pendant la période 1700-1791 est de 271. Tout le XVIII^e siècle est donc un siècle de fort accroissement démographique, avec tout de même un ralentissement de la croissance démographique au cours du siècle.

Saint-André est une paroisse qui a un curé et un vicaire. Pendant les 92 ans concernés par cette première étude, la paroisse a connu 5 curés, avec une vacance entre 1737 et 1748, et 23 vicaires. Le premier vicaire n'arrive qu'en 1705. A remarquer que les différents curés ont rédigé 4 400 actes alors que les vicaires en ont réalisé un peu plus de 6 000. Plus le temps passe, moins les curés font d'actes. Byot le dernier curé de 1757 à 1791 n'en réalise que 992 alors que ses vicaires vont en faire 2088. Le curé n'intervient essentiellement que pour les actes concernant des personnages importants et pour les mariages ou quand son vicaire est absent ou malade.

Du dépouillement de ces actes et de leur traitement statistique, nous allons essayer de tirer quelques premières informations sur les modes et les habitudes de vie de cette époque. Avant d'aborder les naissances, les mariages et les décès qui rythment la vie de la paroisse, commençons par des généralités.

1. — Jean-Luc Dauphin, « Un grand chantier pour l'ACEJ : le relevé et l'analyse des registres paroissiaux de Joigny », *Echo de Joigny* n° 64, 2007, p. 118-119.

2. — Il nous est très agréable ici de remercier Mme Anne Sévi, Conservateur, et toute son équipe de la Bibliothèque municipale de Joigny, qui depuis quatre années accordent toute facilité de travail à nos amies bénévoles chaque mardi après-midi.

Les noms

Salmon	314	Bourdois	256	Perrier	153	Bégué	122	
Maure	121	Barbier	119	Burat	110	Dorange		107
Frecault	98	Clouet	94	Hattier	93	Ablon		89
Durand	83	Coquard	82	Calmus	81	Moreau		77
Vignot	74	Bourgoin	72	Bourgeois	70	Charbonnier		68
Fouffé	67	Goussery	66					

Les prénoms

Hommes

Femmes

Edme	465	Jean	412	Marie	675	Anne	402
Louis	326	Pierre	323	Marie Anne	265	Jeanne	181
Jean Baptiste	253	Claude	230	Catherine	175	Marguerite/ Margueritte	250
François	205	Etienne	204	Edmée	149	Geneviève	139
Nicolas	157	Jacques	153	Magdeleine	94		

Remarquons le classicisme des prénoms les plus usités, à l'exception d'Edme et d'Edmée qui sont peu portés aujourd'hui. Pour les femmes, on comprend pourquoi le futur symbole de la France va s'appeler Marianne.

Le dépouillement des baptêmes montre que dans à peu près 50 % des cas, c'est le prénom du parrain ou de la marraine qui est donné à l'enfant, parfois accolé, devant ou derrière, au prénom du père ou de la mère. Le prénom du père étant donné pour les autres cas, d'où le nombre important de garçons portant le même prénom que le père, de même pour les filles avec leur mère.

Les baptêmes, par les signatures figurant sur les actes, nous fournissent une indication sur les niveaux d'instruction des gens de l'époque.

Pères : 14 soit 4 pour mille

Mères : 4 soit 1 pour mille

Parrains : 1403 soit 42 %

Marraines : 734 soit 22 %

Du faible nombre de signatures des pères et des mères, il est difficile de tirer des conclusions, sinon qu'il n'était pas dans l'usage que les parents signent les actes de baptême de leurs enfants. Par contre, des signatures des parrains et marraines, on peut en déduire que moins de la

moitié des hommes et seulement un quart des femmes savaient écrire ou du moins signer leur nom. A noter que l'écriture des noms n'est pas fixe mais phonétique et que sa transcription tient compte de l'accent de celui qui le prononce, d'où de fréquentes « étrangetés »...

Pour les mariages, nous trouvons des pourcentages équivalents au niveau des témoins 46 %, représentés à plus de 90 % par des hommes. Par contre 21 % des époux ont signé leur acte, alors que seulement 5 % des pères et des mères ont signé les actes de baptême.

Sur les décès, il n'est pas possible de tirer de conclusion, car il n'y a que 12 signatures de parents et qu'en règle générale les témoins, au moins deux, sont presque toujours les mêmes (sonneur, bedeau...).

Sur 3 014 décès, 36 ont eu leur sépulture dans l'église Saint-André, tous les autres au cimetière, à côté de l'église, sur l'emplacement de l'ancien tribunal. Les sépultures dans l'église ont cessé en 1776.

Après regroupement des actes pour une même personne, nous dénombrons, sur ces 92 ans, 5 785 individus.

Parmi les professions mentionnées dans les actes, uniquement pour les hommes, nous avons :

- pour les pères des enfants baptisés :

- 1151 vignerons
- 171 tonneliers
- 50 bûcherons
- 32 manouvriers (ouvriers agricoles presque toujours)
- 28 laboureurs (cultivateurs propriétaires de leur terre)
- 17 vanniers
- 16 charpentiers

- pour les parents des enfants décédés ou du défunt :

- 1060 vignerons
- 87 tonneliers
- 44 laboureurs
- 30 bûcherons
- 24 charpentiers
- 28 manouvriers

- pour les parents des mariés :

- 194 vignerons
- 25 laboureurs
- 22 tonneliers
- 22 manouvriers
- 6 bûcherons

Tout cela confirme que la paroisse Saint-André était essentiellement une paroisse de vignerons, sans commerçant ni profession libérale et très peu d'artisans. Une seule famille noble habite la paroisse : la famille Filleu, celle d'un gouverneur de la ville

Un dernier point reste intéressant à définir : l'étendue de la paroisse Saint-André. Dans les différents actes, il est parfois mentionné le lieu d'habitation. Il en ressort que la paroisse Saint-André s'étendait hors les murs de Joigny, à savoir Vauretor (13 foyers en 1764, soit 30 personnes dont un

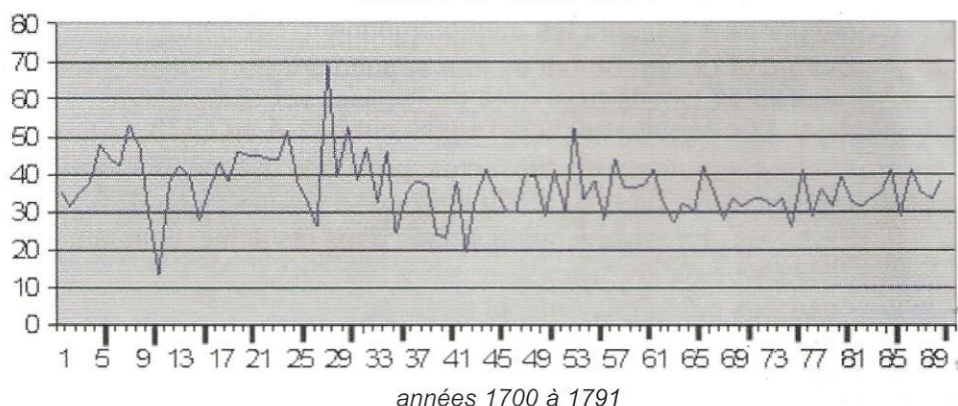
domestique), la métairie du Milieu (au milieu de la forêt d'Othe) (1 foyer de 6 personnes en 1764), le Cul du Loup (en forêt de la Briffe, à côté de la vallée des Charmes : 1 foyer de 3 personnes en 1764), le Pré Prevost (1 foyer en 1764 de 6 personnes dont un domestique)

Après ces considérations d'ordre général, examinons les différents actes

Les naissances

Nbre de naissances

nombre de naissances annuelles



La tendance lourde : baisse du nombre de naissances

La moyenne générale est de 36,35 naissances par an. Un regroupement du nombre de naissances par décennie met en évidence la diminution constante du nombre de naissances.

période	naissances	période	naissances
1700-1709	401	1750-1759	367
1710-1719*	321	1760-1769	338
1720-1729	433	1770-1779	324
1730-1739	373	1780-1789	349
1740-1749	328	1790-91**	74

* manque une année : 1717

** non significatif

Un rapprochement s'impose avec la paroisse de Villiers-sur-Tholon, dont la démographie a été récemment analysée³ : dans ce village aussi, la natalité est en baisse constante au XVIII^e siècle.

Dans les deux cas, la même réserve s'impose : les familles joviennes et villaroises ont eu des enfants qui sont nés dans d'autres paroisses. Surtout les aînés, qui naissent assez souvent dans la paroisse de la grand-mère maternelle.

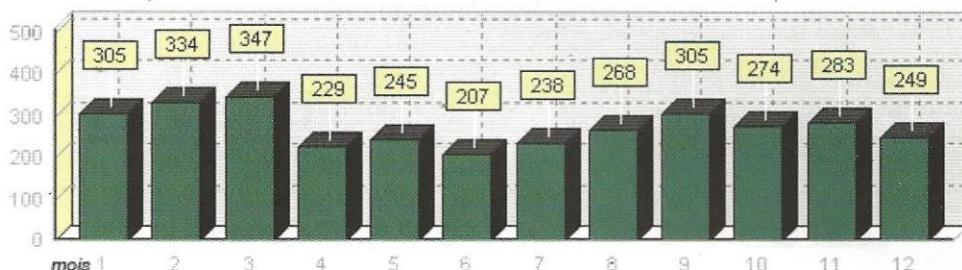
3. - Xavier François-Leclanché, *Les Gens de Villiers-sur-Tholon*, Perform éd., 2 volumes parus.

Les mouvements cycliques

Les Joviniens sont travailleurs et maîtrisent la natalité. La preuve en est que les naissances sont « programmées » pour les mois où les femmes sont le moins appelées à des travaux ruraux.

Nbre de naissances

Répartition par mois pour la période 1700 1791



Les cycles économiques creusent la courbe des naissances : le terrible hiver de 1709 décime nombre de jeunes femmes avant leurs couches et engendre une famine en 1709 qui dissuade de concevoir. Ainsi, en 1710, on ne compte que 13 naissances.

Les naissances de 1709 et 1710 : incidence des mauvaises récoltes

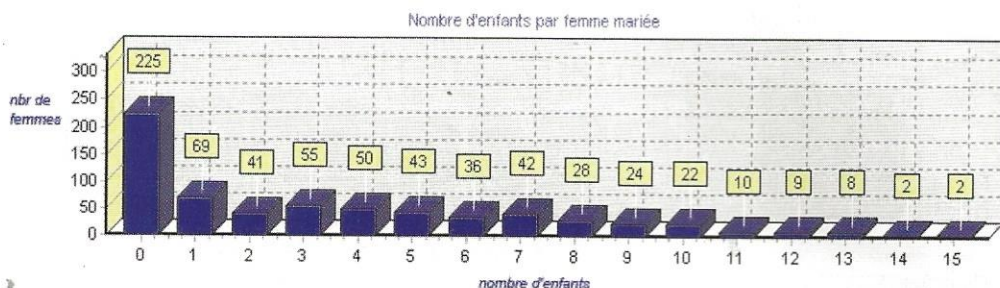
	1709	Date conception	1710	Date conception
Janvier	2		0	
Février	2		2	Juin 1709
Mars	4		3	Juillet 1709
Avril	2		0	
Mai	1		1	Septembre 1709
Juin	0		0	
Juillet	2		0	
Août	7		0	
Septembre	3	Janvier 1709	1	Janvier 1710
Octobre	4	Février 1709	3	Février 1710
Novembre	1	Mars 1709	1	Mars 1710
Décembre	0		1	Avril 1710
	28		13	

Autre cycle de faibles naissances : 1727 avec 26 naissances (suivant une famine en 1726) et 1739 et 1740 avec respectivement 24 et 23 naissances, périodes également marquées par une famine. L'année 1728 voit au contraire un accroissement très net du nombre des naissances : 69, sans explication véritable.

Les hauts de cycles conduisent à une augmentation différée du nombre de naissances. Ces cycles ont une durée classique de 7 à 8 ans.

Nombre d'enfants par femme

Plus encore que le nombre de naissances, le nombre d'enfants par femme est sujet à des incertitudes. Outre les naissances en dehors de la paroisse, la statistique est déformée parce que bien des mariages sont bénis dans la paroisse de l'épouse, et non pas dans celle où le couple fixe son domicile.



Aussi, le recensement de 1764 indique une moyenne de 2,85 enfants par foyer. Mais cette donnée ne prend pas en compte les enfants décédés. Or, la mortalité infantile est considérable : 53 % des enfants ne passent pas l'âge de 5 ans.

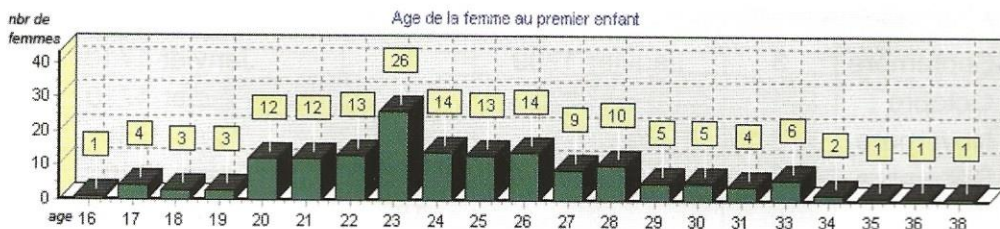
Jumeaux et triplés

On compte 41 naissances de jumeaux, soit 1,2 % des naissances. De nos jours, le taux de naissance de jumeaux est 1,17 %. Pour l'époque considérée, à Villiers-sur-Tholon, il est inférieur à 1 %.

On ne note pas de triplés.

L'âge de la mère au premier enfant

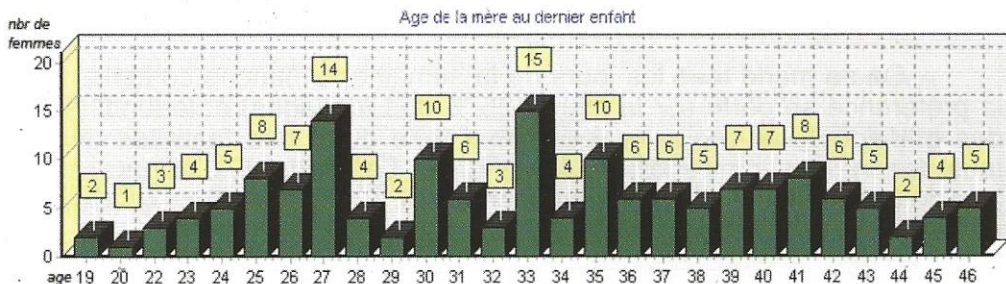
Sans surprise, les primipares dont nous connaissons l'âge de façon certaine ont entre 20 et 28 ans. L'âge le plus fréquent est 23 ans.



La plus jeune primipare a 16 ans ; la plus âgée 38 ans.

L'âge de la mère au dernier enfant

Quant aux derniers enfants, les femmes les ont entre 19 et 46 ans. Bien entendu, il ne s'agit que de celles dont nous connaissons l'âge avec précision.



Dans notre relevé, on ne rencontre que deux naissances hors mariage. Ce chiffre n'est évidemment pas significatif : les mères célibataires quittent la ville et vont accoucher discrètement dans des villages éloignés.

Ainsi, dans le modeste village de Villiers-sur-Tholon, on compte 11 naissances illégitimes entre 1650 et 1789. Des mères viennent de Laignes, au diocèse de Langres, et de Châteaudun...

Naissance et baptême

Les registres paroissiaux ne sont pas des registres de naissance, comme le sont les actuels registres d'Etat-civil, mais des registres de baptême. L'assimilation peut néanmoins se faire puisque la plupart des enfants sont baptisés le lendemain de leur naissance.

Quant aux enfants susceptibles de ne pas vivre, ils sont ondoyés immédiatement par la sage-femme, ce qui leur permet de figurer sur le registre paroissial. Rappelons que le métier de sage-femme est strictement réglementé et précédé d'études d'anatomie⁴.

Les mariages

Le nombre de mariages

Durant cette période 1700-1792, 616 mariages sont célébrés à l'église Saint-André, soit 6,7 par an en moyenne.

Mais cette moyenne cache de fortes disparités. Le record du nombre de mariages, avec 23 unions, est atteint en 1719, alors qu'une violente épidémie décime la population. Mais il n'y a pas de crise économique. En 1709, en revanche, alors que les récoltes sont compromises par des froids intenses suivis de pluies dévastatrices, aucun mariage n'est célébré.

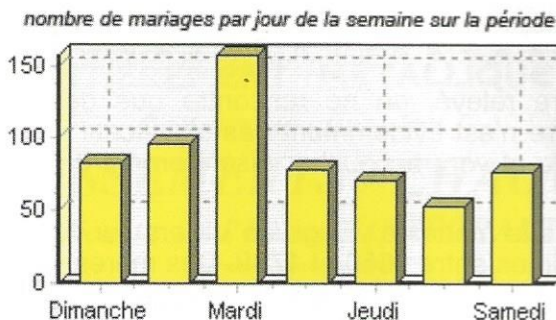
Le nombre des mariages : meilleures années (à gauche) et moins bonnes années (à droite)

1719	23		1709	0
1711	15		1771	1
1715	15		1775	1
1746	15		1778	1
1783	15		1781	2

4. — Claude-Joseph de Ferrières, *Dictionnaire de droit et de pratique*, Paris, 1771

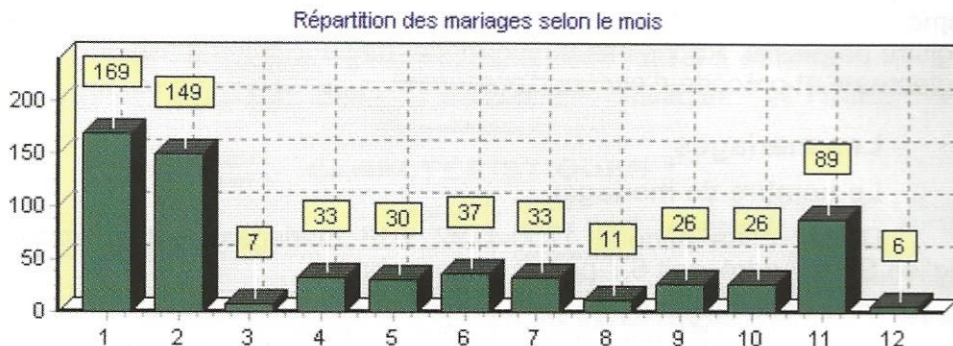
La saisonnalité des mariages

On se marie tous les jours de la semaine, dimanche compris. Mais la préférence se porte sur le mardi (25 % des mariages) et le lundi (16 % des mariages), les meilleurs jours pour faire durer des festivités qui, de toute façon, doivent prendre fin le vendredi. Le vendredi, d'ailleurs, est le jour de la semaine le moins souvent choisi (9 %).



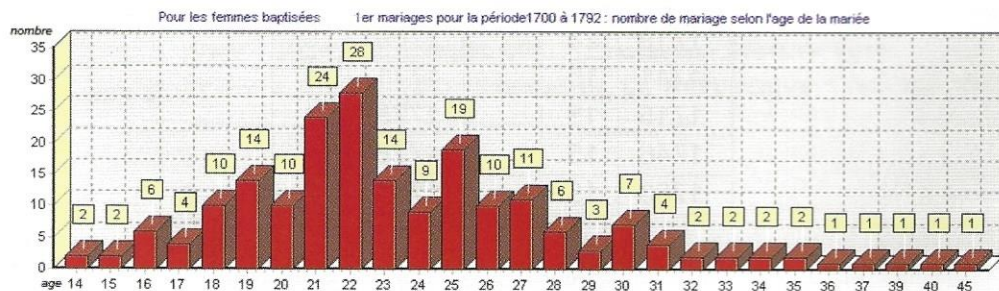
Le droit canon joue un rôle déterminant en pays catholique. Il existe deux « temps prohibés » : l'Avent et le Carême. Si des dispenses peuvent être obtenues assez facilement, la nuptialité n'en est pas moins très basse en décembre et en mars.

Les mariages sont essentiellement célébrés en janvier, février et novembre, mois « creux » de l'activité rurale.



L'âge du premier mariage

Les femmes dont l'âge est connu se marient entre 20 et 25 ans, c'est-à-dire avant l'âge qui permet de se passer de l'autorisation paternelle, la majorité étant fixée à 25 ans.



Les hommes aussi se marient entre 20 et 25 ans, mais ils sont souvent plus âgés que leurs épouses.



L'âge des secondes noces

Il n'y a pas beaucoup de secondes noces : seules, 15 femmes se remarient, âgées de 24, 25, 26, 32, 33, 40, 41, 42, 46 et 53 ans.

En revanche, 26 hommes accèdent à des secondes noces au cours desquels ils engendrent 78 enfants.

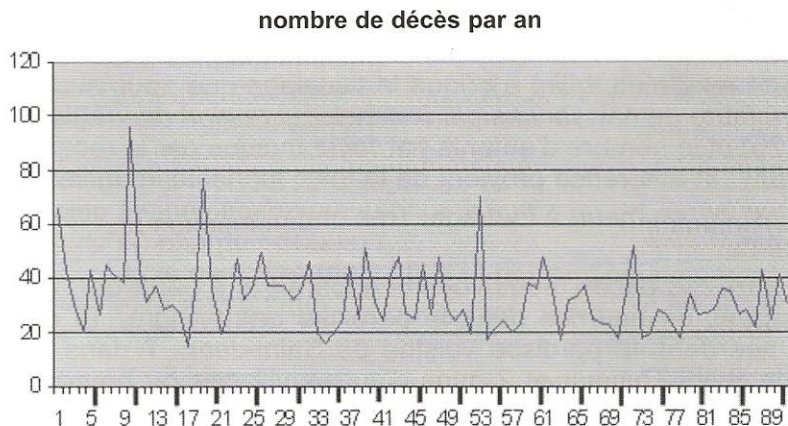
Enfin, trois hommes se marient une troisième fois, à 24 ans, 30 ans et même à 60 ans, et un seul engendre 4 enfants

Le faible nombre de secondes noces surprend, car de nombreux couples sont séparés par la mort. A la même époque, à Villiers-sur-Tholon, près d'un veuf sur trois convole. Nous ne pouvons nous livrer qu'à des suppositions : les secondes noces se passeraient-elles dans d'autres paroisses ? De fait, à Villiers-sur-Tholon, on a constaté que les secondes noces unissaient très souvent des époux originaires de paroisses différentes.

Les décès

On compte 3014 décès, soit 33 par an en moyenne. Un seul décès est mentionné comme consécutif à un accident.

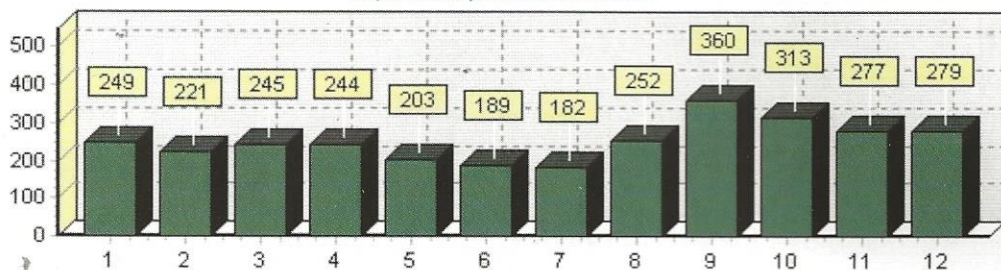
La tendance lourde : diminution du nombre de décès



Les mouvements aléatoires

Les aléas, au XVIII^e siècle, ce sont les épidémies. La paroisse Saint-André connaît toutes les pestes qui ravagent le royaume : celle de 1719, suivie immédiatement par celle de 1720 (la « peste de Marseille »), puis celles de 1753, 1762, 1775 et 1785. En 1709, la mort est semée conjointement par la grande froidure et par la famine.

Répartitions par mois des décès



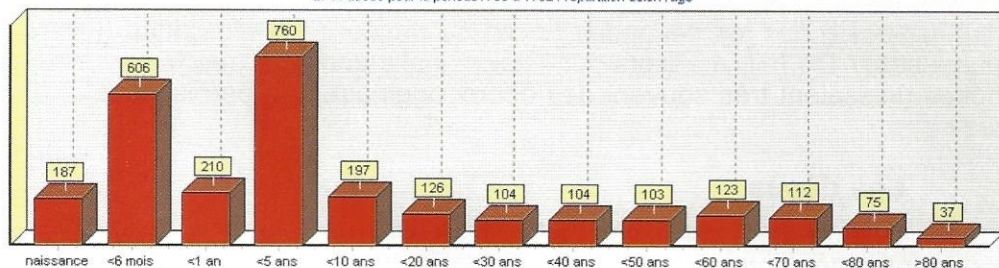
La saisonnalité des décès

Il y a deux fois plus de décès en septembre qu'en juillet. La mortalité la plus forte se manifeste durant les quatre derniers mois de l'année. Au contraire, les mois de juin, juillet et août menacent moins les vies.

L'âge des défunts

La vie est courte, au XVIII^e siècle.

2744 décès pour la période 1700 à 1792 : répartition selon l'âge



Sur les décès dont nous connaissons l'âge, plus de 6 % des enfants décèdent à la naissance. 22 % des enfants vivent moins de 6 mois, 36 % ne vivent pas plus de 5 ans. Ainsi 65 % des enfants décèdent avant l'âge de 5 ans.

Ce taux de mortalité explique le décalage que nous avons constaté entre le nombre de naissances par femmes qui ressort des registres paroissiaux (4,25) et le nombre d'enfants par foyer indiqué par le recensement de 1764 (2,85) : la différence provient de la forte mortalité infantile.

Ensuite, on meurt à tout âge. Très peu d'individus (1,3%) deviennent octogénaires.

Parmi ces décès, nous voyons apparaître, à partir de 1740, la mort de 52 enfants en nourrice dans la paroisse Saint-André, 14 étant nés à Paris, 7 nés dans la paroisse voisine de Saint-Jean, 7 dans la paroisse voisine de Saint-Thibault et 2 dans d'autres villages ou bourgs de ce qui deviendra le département de l'Yonne.

Pour vivre longtemps, mieux vaut habiter Villiers-sur-Tholon où, à la même époque, 40 % seulement des enfants vivent moins de 5 ans, et où une femme a vécu 98 ans. Et de façon générale, sans doute, dans la plupart des villages, où les maladies et épidémies se propagent moins facilement qu'en ville, la promiscuité étant moindre.

La mortalité maternelle

15 femmes meurent en donnant la vie, c'est-à-dire, selon les normes actuelles, dans les 42 jours suivant l'accouchement. Pour accoucher, c'est sûr, mieux vaut être à Joigny qu'à la campagne, car une sage femme est présente à la majorité des naissances.

Les relations entre la paroisse de Saint-André et l'extérieur

Les militaires à Saint-André

A partir de 1708 (pour 2 actes), mais surtout de 1749, nous voyons apparaître des actes concernant des militaires en casernement à Joigny dont la caserne (le « Quartier Dubois-Thainville ») dépend de la paroisse Saint-André.

Nous avons pu relever 12 naissances d'enfants dont le père est militaire ; 3 mariages, non pas de militaires, mais de domestiques du commandant du régiment, dont un sûrement avec une femme de Joigny à en juger par son nom ; enfin, 11 décès de militaires.

Les actes concernant des personnes extérieures à la paroisse.

Mariages des femmes

31 femmes nées dans la paroisse Saint-André, se sont mariées avec des hommes nés ailleurs, soit 7 % des mariages, dont 21 sont nés dans l'actuelle Yonne.

Par contre, assez curieusement, aucune femme de Saint-André ne s'y marie avec un homme des paroisses voisines Saint-Jean ou Saint-Thibault.

Mariages des hommes

63 hommes nés dans la paroisse de Saint-André se sont mariés avec des femmes nées ailleurs, soit 10 % des mariages. A part une, toutes leurs femmes sont de l'Yonne ; 10 sont même nées à Saint-Jean et 8 à Saint-Thibault. On disait autrefois dans nos campagnes : « Qui épouse la fille du voisin en connaît tous les défauts », façon de souligner combien l'on pouvait préférer une sage et peut-être routinière tranquillité aux espérances plus attrayantes mais plus risquées de l'aventure...

D'une manière générale on peut dire que les paroissiens de Saint-André vivent entre eux, qu'ils sont essentiellement vigneron ou vivent de la vigne, et qu'ils se tournent modérément vers les paroisses voisines de Saint-Jean et Saint-Thibault.

Voilà donc une passionnante étude qui corrobore bien de nos présupposés et corrige bien de nos préjugés. Et, surtout, cette analyse de la société jovinienne nous donne l'envie d'en savoir davantage : d'abord, de remonter dans le temps et d'explorer à son tour le XVII^e siècle. Ensuite d'exploiter tous les renseignements que les registres paroissiaux nous livrent sur la vie quotidienne des Joviniens, sur leurs activités professionnelles, sur l'immigration et l'émigration... Et bien sûr, nous nous intéresserons aux autres paroisses de Joigny. Mais cela est une autre histoire et va représenter encore quelques années de travail. Aussi, la sagesse nous invite-t-elle pour l'heure avant tout à remercier et à féliciter ceux qui ont effectué ce gros travail⁵.



5. – Et à remercier tout particulièrement notre collègue Jean-Michel Ranty qui assure ponctuellement et méthodiquement l'ensemble de la saisie informatique de toutes les données relevées dans les registres par nos quatre bénévoles du mardi après-midi (N.D.L.R.).

Joigny, 1805-1813 : Johan Jokel, prisonnier autrichien, devient Jean Yokel, citoyen français

Bernard **FLEURY**

Préambule

Lors de recherches antérieures, nous avons été amené à étudier la destinée de l'hôpital-de-tous-les-Saints de la comtesse Jeanne transformé, sous la Convention, en maison de détention des ci-devant nobles devenus suspects, puis en caserne quand Louis Bonaparte commandait le V^e Dragons en 1802, enfin en camp de prisonniers de guerre à partir de 1805¹. Durant ces mêmes périodes, l'hospice d'humanité civile et militaire, installé dans l'hôtel-Dieu Saint-Antoine, devenait essentiellement militaire. Nous avons trouvé dans les archives de l'hôpital et de la ville de Joigny des états des décès des militaires et des prisonniers de guerre durant les périodes allant de la Révolution à la fin du 1^{er} Empire ; pour ces derniers, nous avons noté que de l'an VIII à 1806 (59 décès dont 19 au printemps de l'an IX, 1800), il s'agissait essentiellement de prisonniers autrichiens, originaires pour la plupart de Bohême et de Hongrie.

Ces constatations rapportées dans notre *Histoire de l'hôpital de Joigny* attirèrent l'attention d'une généalogiste, dont le mari est descendant de l'un des soldats prisonniers de guerre autrichiens détenus dans notre ville en 1805. Entrés en contact avec moi, ils me remirent une copie de l'acte de notoriété concernant cet ancêtre, ainsi que d'autres documents qu'ils avaient réunis lors de leurs recherches généalogiques. Marie-Claude et Francis Yokel, descendant de Johan, pensaient que je pourrais leur fournir des renseignements ; ce sont finalement eux qui me permirent de prendre conscience d'un phénomène que je ne savais pas si ample. Ces généalogistes passionnés m'ont communiqué les documents en leur possession et m'ont permis de les utiliser pour faire une communication dans *L'Echo de Joigny* ; qu'ils en soient remerciés.

Introduction

Le code Napoléon prescrit, pour les formalités du mariage civil, la production de l'acte de naissance des futurs mariés. L'article 71 du code prévoit que, faute de cette pièce, un « acte de notoriété » peut être établi pour y suppléer.

En 1813, souhaitant se marier, Johan Jokel est dans l'impossibilité d'entrer en contact avec son pays d'origine ; il demande donc au juge de paix de Joigny, Edme Martin Saulnier-Montmarin, d'établir un acte attestant son état-civil sur la foi de témoins. Ils ne sont pas seulement 3, comme le prévoit la loi, mais 7 à venir témoigner, tous anciens prisonniers comme lui et établis eux aussi à Joigny ou dans sa banlieue.

1. – B. Fleury, *Histoire de l'hôpital de Joigny*, ACEJ, Joigny, 2001 : L'hôpital et l'armée de la Convention à l'Empire, p. 111.

C'est ce nombre qui nous a intrigué : ainsi donc, un nombre relativement important de prisonniers de guerre de l'Empire ont fait souche dans notre pays. Cela méritait bien une étude, qui n'a aucune prétention à l'exhaustivité, mais est un simple témoignage.

Les prisonniers de guerre de la Révolution au Premier Empire

Leur sort est bien différent selon qu'il s'agisse des prisonniers français à l'étranger ou des prisonniers étrangers en France.

Les prisonniers des Russes sont conduits en Sibérie. La plupart n'en reviennent pas, victimes du froid et de la faim. En Allemagne et en Autriche, le sort des prisonniers Français est relativement convenable ; mais il fut épouvantable pour ceux qui étaient détenus en Angleterre et surtout en Espagne : d'abord parqués sur des pontons à Cadix, ils sont victimes d'une épidémie. Les autorités, craignant pour la population civile, les évacuent sur l'île de Cabrera, îlot désertique du sud de l'archipel des Baléares, alors sans aucune construction, un véritable mouroir. Les survivants sont peu nombreux².

Tout autre était le sort réservé aux prisonniers étrangers en France.

Ils sont réellement intégrés à la société ; ils reçoivent même une solde, peu importante certes, mais ils sont indépendants ; quand ils sont employés à des travaux collectifs de réparation de route par exemple, ou lors des moissons, ils perçoivent environ les deux-tiers de la rémunération des ouvriers français, ce qui provoque quelques tensions avec ceux-ci. Cependant, ils doivent assurer leur subsistance, la ration de pain étant insuffisante. Certains parfois se voient contraints de voler pour se nourrir, tel Joseph Kubeck, qui subtilise du pain et du beurre dans les cuisines du château du Fey³ ! Les prisonniers de Joigny employés à la réfection des chemins se mettent en grève, leur rétribution ne leur permettant pas de survivre ; ceux qui étaient employés pour panser les chevaux au centre de remonte avaient déjà refusé de travailler sans solde⁴. Les prisonniers cependant ne sont pas rejetés, loin de là : le 7 brumaire an V, une pétition réclame le maintien « *du dépôt de prisonniers de guerre, car ils sont utiles pour aider les laboureurs, pour le battage des bleds et le débardage du bois* »⁵.

Les prisonniers de plus en plus nombreux coûtent cher.

Le nombre de prisonniers de guerre, peu important dans les premières années de la République, va ensuite aller croissant ; il est conséquent dès le Directoire et pose un problème pour leur entretien. Le 6 messidor an VII (24 juin 1799), une délibération du conseil municipal décide « *la suspension de l'illumination des réverbères pour l'an 8, les ressources de la commune étant épuisées par les dépenses obligées par les passages fréquents de prisonniers de guerre et la réparation des chemins rendus*

2. — BERNARD Léonce, *Les prisonniers de guerre du Premier Empire*, Paris, Editions Christian, 2002.

Mais aussi les autres références de la bibliographie.

3. — Archives départementales de l'Yonne (ADY), L. 1207, utilisées par Charles Porée : BSSY, tome 69.

4. — Archives municipales de Joigny (AMJ), Reg. CM, 17 nivôse an IV, soit 8 janvier 1796.

5. — AMJ, Registres de délibération des Conseils municipaux (Reg. CM).

*impraticables... »*⁶. Le 11 fructidor an VII, le conseil reçoit une réclamation du boulanger, qui « *n'a plus que deux jours de vivres pour les prisonniers* ». Le lendemain, « *4067 prisonniers de guerre passent par convoi* » et l'on sait que les municipalités sont chargées de pourvoir à leur nourriture et leur hébergement.

Un afflux de prisonniers autrichiens

En octobre 1805, une campagne éclair de la Grande Armée chasse les Autrichiens de la Bavière. L'Empereur, depuis son quartier général d'Elchingen, fait la *Proclamation du 29 vendémiaire an XIV* (20 octobre 1805). Il dresse le bilan de la campagne : sur les 100 000 soldats de l'armée autrichienne, les troupes de la Grande Armée ont fait 60 000 prisonniers. Il précise alors : « *Ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes* ». Un peu plus d'un mois après, le 4 frimaire, on peut lire dans le *Bulletin administratif de la Préfecture de l'Yonne* : « *S.M. l'Empereur et Roi ayant manifesté ... l'intention de faire tourner les victoires de ses armées au profit de l'agriculture et du commerce et d'améliorer le sort des prisonniers de guerre en les employant aux travaux de l'Etat et à ceux des particuliers, S.E. le Maréchal [Berthier] Ministre de la Guerre a déterminé le mode à suivre pour les manufacturiers et les agriculteurs qui désireront en employer...* ». Paradoxalement, au début, il y eut peu de candidats, la période n'était pas propice et les prisonniers ne mettaient pas beaucoup de bonne volonté pour travailler. Et, il faut bien le dire, il y avait bien plus de prisonniers que de postes à pourvoir. Leur nombre avait augmenté encore après la capitulation de la garnison d'Ulm : en frimaire an XIV (novembre 1805), près de 3 000 d'entre eux arrivent dans l'Yonne, encore pour la plupart venant de Hongrie et des Bohème ; 814 sont affectés au dépôt de Joigny⁷. C'est un problème important et difficile à résoudre ; ils sont cantonnés pour la plupart dans le vieil hôpital et dans le casernement du Quartier de Saint-Florentin, mais l'équipement est insuffisant, comme le constate une délibération du conseil municipal, qui prend des mesures pour y remédier : « *Un devoir d'humanité nous prescrit de fournir les objets manquants pour le couchage des prisonniers de guerre qui arrivent demain, soit 150 paillasses et 150 couvertures. S. M. l'Empereur partant à la tête de l'armée a dit qu'il faisait son devoir, nous ferons le nôtre* »⁸.

Le baron Desgenettes⁹, inspecteur général du Service de Santé des Armées, est mandaté le 3 février 1806 pour inspecter les dépôts de prisonniers de guerre autrichiens de plusieurs départements dont l'Yonne. Il fait un rapport depuis Avallon, daté du 9 février suivant¹⁰ !

6. – AMJ, Reg. CM.

7. – ADY, Série R, Situation générale des quatre dépôts de prisonniers de guerre établis dans le département de l'Yonne, depuis leur formation jusqu'à leur dissolution.

8. – AMJ, Registre des délibérations du CM du 30 brumaire an XIV.

9. – René-Nicolas Dufriche Desgenettes, élève de Vicq d'Azyr, épouse les idées girondines. A la demande de son maître, il s'engage dans l'armée d'Italie. Bonaparte le fera nommer médecin en chef de l'armée d'Orient. Il écrit alors une Histoire médicale de l'armée d'Orient. Le 6 avril 1807, Napoléon le fait baron et le nomme médecin en chef de la Grande Armée. A la Restauration, démis de ses fonctions militaires, il conserve toutefois ses fonctions au Val de Grâce et à la Faculté. Sous la monarchie de Juillet, il est élu à l'Académie des Sciences et fait médecin en chef des Invalides où il meurt en 1837. Plusieurs hôpitaux militaires portent son nom.

10. – Voir page 78.

(4)

Avallon, le 9 février 1866. — Au même.

» Monseigneur, j'ai trouvé à Joigny, le 7 du courant, un dépôt de prisonniers de guerre Autrichiens, montant à 809 individus, y compris quelques femmes et un enfant de dix ans, tous, ainsi que ceux de Sens, appartenant au régiment de *Kollowrath*.

» A leur arrivée à Joigny, le premier frimaire, ces prisonniers étaient au nombre de 811 ; un homme admis après le contrôle, les a portés à 812. Il n'est mort depuis cette époque, que trois personnes, y compris une femme à la suite de ses couches, ce qui faisait le 7 un mouvement de 809.

» Cela n'empêche pas que l'on soit assez mal informé dans cette petite ville, pour dire qu'il y a beaucoup de mortalité parmi les prisonniers de guerre. Dans les villes et dans les bourgs voisins, on ajoute qu'elle s'étend aux habitants de Joigny, ce qui est également faux. L'état-civil prouve que la mortalité est moindre cette année que l'année précédente ; il est vrai que la petite-vérole attaquait alors beaucoup d'enfants, et que le bienfait de la vaccine est encore repoussé par des préjugés. »

» Le mouvement journalier des prisonniers de guerre malades reçus à l'hospice civil, a été de 15 à 18 et 21. Le 7, il était de 27 malades, presque tous couchés à deux ; l'établissement n'a que dix-huit lits disponibles pour les militaires, et il les a portés, par un effort, à 21 ; c'est tout ce qu'il est possible de faire.

» Les maladies régnantes dans la ville et dans l'hospice, ne sont ni le résultat d'une épidémie, ni d'une contagion ; ce sont celles de la saison.

» Les casernes sont aussi belles qu'elles sont salubres.

» J'ai visité individuellement, et avec la plus grande

(5)

attention, tous les prisonniers de guerre, et je les ai trouvés, à l'exception de cinq ou six, jouissant de la plus désirable santé. »

» M. le docteur *Cazn*, qui était Maire et vient d'être nommé Sous-Préfet, donne beau coup de soins à l'hospice, comme administrateur et comme médecin.

» Je n'ai trouvé à Joigny, ni le Sous-Préfet, ni le Maire, ni le Brigadier qui commande la gendarmerie ; ils étaient tous absents pour témoigner devant un tribunal, ce qui ne m'a pas empêché de recueillir avec beaucoup d'exactitude les faits très-rassurants que j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence.

» Je dois ajouter que j'ai trouvé sur la route de Joigny à Ville-Neuve-sur-Yonne, quarante hommes évacués sur des charrettes découvertes, d'Auxerre à Orléans ; la plupart étaient malades, et n'auraient pas dû être évacués dans cet état.

» Chaque ville se renvoie des malades.

» *Auxerre* a reçu le 29 brumaire, 1,355 hommes.

Il en est entré à l'hospice civil, 190, et il en est mort 12.

» De plus, il est mort en arrivant à Auxerre, 6 hommes épuisés de fatigue, et faisant partie de 150 hommes allant de Dijon à Orléans.

» Il a été évacué d'Auxerre sur Saint-Florentin, 25 hommes, et il en est mort 2.

» Il en a été évacué 27 à Tonnerre, et aucun n'est mort.

» Douze hommes sont en convalescence à Chablis.

» Les habitants de ces divers lieux ont développé dans ces circonstances une générosité qui honore le caractère national.

» M. *Rougier de la Bergerie*, Préfet de l'Yonne, déploie le zèle le plus éclairé et le plus actif.

Copie de la partie du rapport du baron Desgenettes concernant Joigny¹⁹
L'original est conservé à la Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris

19. — A quelques unités près, les chiffres de ce rapport se recoupent avec ceux de la « situation des dépôts » mentionnée en note 7.

Dans le dépôt de Joigny, il y a 809 personnes, « *y compris quelques femmes et un enfant de 10 ans* », 27 sont hospitalisés « *presque tous couchés à deux !...* [Mais] *les maladies régnantes... sont celles de la saison. Les casernes sont aussi belles qu'elles sont salubres ... les prisonniers de guerre, ... à l'exception de cinq ou six, jouissent d'une bonne santé* ». Il donne ensuite un coup de chapeau au docteur Lacam (qu'il écrit Cam) ; il « *vient d'être nommé sous-préfet ... [il] donne beaucoup de soins à l'hospice, comme administrateur et comme médecin* ». Le sort des prisonniers de Joigny n'est donc pas des plus mauvais à ses yeux.

Cependant, nombreux sont alors les prisonniers candidats au travail chez les agriculteurs et les artisans qui, certes, ne devaient pas les payer très cher, mais les nourrissaient et les logeaient. C'était là un sort incomparablement plus agréable pour eux que de rester entassés dans les camps du dépôt arrangés à la hâte sans confort et avec le strict minimum de commodités. De plus, chez les particuliers, ils étaient assez rapidement intégrés à la vie locale.

Libération des prisonniers autrichiens

La victoire d'Austerlitz du 2 décembre 1805 sur les Russes et les Autrichiens amène ces derniers à signer le Traité de Presbourg le 26 du même mois. C'est aussi un traité de paix ; en conséquence, la libération des prisonniers est organisée : ceux de l'Yonne sont acheminés par petits détachements à Strasbourg entre le 1^{er} et 31 mars 1806. Mais 283 restent dans les hospices d'humanité civils et militaires ; à Joigny, ils étaient 42 ; il semble que tous survécurent. Cependant 13 s'engagent dans l'armée française¹¹. D'autres enfin, au nombre de 46, décident de rester dans la région¹², leur installation dans le pays étant favorisée par les pouvoirs publics.

Les préfets indiquent aux sous-préfets¹³ qu'ils doivent permettre aux employeurs des ex-prisonniers de guerre de les garder, s'ils le souhaitent, et à ceux qui voudraient en embaucher de venir en chercher aux dépôts ; quant aux prisonniers sans travail, qui veulent rester, il faut leur faciliter les moyens de leur subsistance et la recherche d'emploi « *soit dans des ateliers ou travaux publics, soit en leur donnant des passeports pour les lieux où ils pourront trouver de l'ouvrage* ». Il est en outre précisé que « *le Gouvernement recommande qu'il leur en soit donné connaissance plutôt par des insinuations que par voie officielle pour éviter des interprétations déplacées* » !

Johan Jokel et ses amis étaient du nombre de ceux qui avaient fait le choix de rester ; grâce à l'amabilité d'un de leurs descendants, nous allons pouvoir analyser les circonstances de leur installation en France, plus particulièrement dans le Jovinien.

Bien sûr, il y eut d'autres prisonniers de guerre à Joigny, toujours cantonnés dans l'hôpital de la comtesse Jeanne : des Prussiens, des Silésiens, puis, à partir de 1809, des Espagnols en grand nombre. Les archives de l'hôpital de Joigny¹⁴ nous rapportent qu'en février et mars 1807,

11. – Plusieurs régiments étaient composés essentiellement de prisonniers de guerre, tels Isenbourg, Prusse, la Tour d'Auvergne ; certains d'entre eux s'étaient engagés dans l'armée française aussitôt capturés !

12. – ADY, Série R, Etat des dépôts.

13. – Voir page 80.

14. – FLEURY Bernard, *Histoire de l'hôpital de Joigny*, cf. note 1.

Expos, le 27. Janvier au 1806.

De Préfet du Département de l'Aube,

31

Wm. W. W. W.

N. 19. fol. 10.

Priglasenie Austričkomu

Le 1^{er} Ministre de la Guerre me informe, mon cher
général, que le 1^{er} Corps d'Armée et l'Armée d'Alsace
en France de l'Armée de Guerre d'Alsace, en
me demandant ce soit d'un excellent moyen de
que seul de cet événement qui s'écroule au point
qu'ils lui fassent voir au point de vue de
me concernant une proposition quelconque en son
intérêt, que le 1^{er} Ministre de la Guerre
et le Cabinet de la Guerre ont obtenu de
l'Armée de la Guerre de la Guerre, et que
qui ne ont fait à qui s'écroule au point de
leur Armée pour leur Armée de la Guerre.

[illegible][illegible]

Prof. Springer, Dr. Frank Schuler.

18

13 Prussiens et Silésiens y décèdent ; durant les hivers 1809 à 1812, c'est le sort de 59 Espagnols. Même si cette proportion peut paraître faible par rapport au grand nombre de captifs, elle est quand même significative des mauvaises conditions d'hébergement d'adultes encore jeunes pour la plupart, donc relativement résistants.

Cependant leur sort était peu différent de celui des troupes ordinaires, car on enregistre à l'hospice de Joigny, en avril et mai 1814, le décès de 13 Autrichiens, Wurtembergeois ou Bavaois et, durant l'été 1815, celui de 20 Bavaois. Or ceux-ci n'étaient pas des prisonniers de guerre, mais des soldats des troupes d'occupation !

Johan Jokel devient Jean Yokel et fonde une famille française.

Johan Jokel, tel est bien son nom qu'il signe ainsi en lettres gothiques, comme il était alors la norme pour l'écriture allemande exécutée en *Kurrentschrift*¹⁵. Notons qu'il écrit encore ainsi 12 ans après être arrivé en France ; il en est donc resté à l'acquit de sa jeunesse et n'a pas appris la graphie française. Rappelons qu'à l'époque, beaucoup de Français de condition modeste ne savent généralement pas lire ni écrire.



Signature de Jean Yokel
sur son acte de mariage avec Marguerite Gentet
le 30 septembre 1817

Comme le « j » se prononce comme un « i », par similitude, il est alors remplacé par un « y », une fois par un « i ».

Le prénom fut tout simplement francisé : Johan devenant Jean.

En 1813, Jean Yokel est employé depuis 6 mois par Pierre Jacquin, tisserand à Cézy, qui le loge. Il était auparavant domicilié à Champlay. A Cézy, il rencontre Catherine Guinguand, qu'il souhaite épouser. Le mariage civil requiert la production d'un acte de naissance (Article 70 du code civil) qu'il ne peut produire, car il ne peut pas entrer en contact avec son pays d'origine ; aussi se voit-il dans l'obligation de demander au juge de paix de Joigny de lui établir un acte de notoriété, conformément à l'article 71 du même code civil. Pour ce faire, trois témoins au moins doivent attester les origines et l'état civil de l'impétrant. Jean Yokel en amène sept. Nous reproduisons ci-dessous la teneur des minutes :

Extrait des minutes du greffe de la justice de paix du canton de Joigny département de l'Yonne

Cejourd'hui sept novembre mil huit cent treize,

Devant nous Edme Martin Emmanuel Saulnier-Montmarin, juge de paix du canton de Joigny, assisté du sieur Pierre François Mathieu, propriétaire demeurant en cette ville, que nous avons pris pour commis greffier pour l'indisposition du greffier ordinaire après avoir de lui pris et reçu le serment ainsi qu'en ces cas est requis et accoutumé.

15. — C'est Adolf Hitler qui, en 1941, a imposé le remplacement du gothique par l'écriture latine, la *Normalschrift*.

En notre hôtel dudit Joigny,

Est comparu Jean Yokel, ex-prisonnier de guerre, tisserand, demeurant à Cézy chez Pierre Jacquin, tisserand au dit lieu, ledit comparant, natif de Grosbeaux en Bohême ; fils de Jean Yokel et de Catherine Pausnerine, demeurant au dit Grosbeaux¹⁶ en Bohême, âgé de trente trois ans.

Lequel a déclaré qu'étant dans l'intention de contracter mariage, il s'en trouve empêché par l'impossibilité ou il est de se procurer un acte de naissance et par conséquent de satisfaire à l'article soixante et dix du code Napoléon attendu que depuis huit ans qu'il a été amené en France en qualité de prisonnier de guerre et qu'il a demeuré depuis cette époque notoirement à Champlay, commune de ce canton, pendait cinq ans et audit Cézy depuis environ six mois, il a écrit différentes fois dans son pays pour y avoir l'acte cy-dessus mais qu'il n'en a reçu aucune nouvelle ; pourquoi et pour satisfaire audit article soixante et dix du code Napoléon, il a, conformément à l'article soixante et onze dudit code, amené à ces jour, lieu, et heure et présenté devant nous ses témoins au nombre de sept à l'effet d'obtenir un acte de notoriété pour suppléer à son acte de naissance.

Et à l'instant sont comparus les cy-après nommés :

Premièrement **François Fox, cordonnier, demeurant à Cézy,**

Deuxièmement **Joseph Fox, manœuvrier, demeurant audit Cézy,**

Troisièmement **Vincent Chiverk, manœuvrier, demeurant à Paroy sur Tholon,**

Quatrièmement **Michel André Aschieck, terrassier, demeurant audit Joigny,**

Cinquièmement **Joseph Maresky, aussi terrassier, demeurant audit Joigny,**

Sixièmement **Jean Berger, compagnon charpentier, demeurant aussi audit Joigny,**

Septièmement **Jean Ragoulik, tonnelier, demeurant pareillement à Joigny,**

Tous anciens prisonniers de guerre amis du dit comparant ;

Tous lesquels susnommés ont dit et déclaré connaître parfaitement ledit Jean Yokel savoir lesdits François et Joseph Fox pour être des environs de son pays et avoir été ensemble aux armées et les autres seulement pour avoir été ensemble aux armées et qu'il est né à Grosbeaux en Bohême de Jean Yokel et de Catherine Pausnerine, ses père et mère, demeurant audit Grosbeaux et tous ont attesté qu'il est âgé de trente-trois ans, qu'il n'a jamais été marié, qu'il a écrit différentes fois dans son pays pour avoir son acte de naissance, mais qu'il n'a reçu aucune réponse, pourquoi et attendu la guerre qui existe avec ce pays, ils estiment qu'il lui est de toute impossibilité de se procurer cet acte.

Desquelles déclarations nous avons fait dresser le présent acte pour servir et valoir ce que de raison et tous les comparants ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce requis et interpellé à l'exception dudit Jean Yokel requérant, Jean Berger et Jean Ragoulik qui ont signé avec nous et le commis greffier.

16. – Probable francisation phonétique de Grossbau, grande maison en allemand.

La minute est signée : Johan Jokel, Johan Berger et Johan Ragulik, Saulnier-Montmarin, juge de paix et Mathieu, commis greffier.

La dite minute enregistrée à Joigny le treize novembre mil huit cent treize, registre trente six, folio cent vingt huit, case trois, « signé Saulnier, receveur pour expédition conforme, signé Ferrand greffier ».

Maître Simonet, avoué du requérant, s'empresse alors de demander l'homologation de l'acte auprès du tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Joigny, qui statue :

[...] *Considérant qu'il résulte du dit acte qu'il y a impossibilité absolue pour ledit Yokel de se procurer son acte de naissance dont il a besoin pour contracter mariage et que les causes qui l'en empêchent sont suffisantes,*

Conformément aux articles soixante-dix, soixante-et-onze et soixante-douze du code Napoléon,

Homologue l'acte de notoriété du dit jour sept de ce mois pour avoir son effet en faveur de Jean Yokel requérant et lui servir d'acte de naissance, en conséquence autorise l'officier de l'état civil sur le vu du présent jugement à procéder à la célébration du mariage du dit Yokel en observant toutefois les autres formalités voulues par la loi.

Fait et donné jugement par nous, Nicolas Edme Ferrand, Président, Claude Paul Thibault et François Etienne Ebbon Prignot, juges suppléants montés sur le siège pour l'empêchement et absence des juges qui les précèdent, en présence de Monsieur Jacques Hubert Montagne, Procureur Impérial, assistés de Louis Joachim Gauné, greffier de l'audience du tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Joigny.

C'est seulement six mois après, le 26 mai 1814, que Jean Yokel, âgé de 34 ans, contracte mariage avec Catherine Guinguand, âgée de 31 ans. Les témoins de la mariée sont son frère Jacques et son cousin François Vincent : Les témoins du marié sont dits ses amis, le premier est un camarade, ex-prisonnier autrichien lui aussi, François « Foux », cordonnier à Cézy¹⁷. Le second n'est autre que son patron Pierre Jacquin, qui est dit *tixier en toile*, appellation ancienne du tisserand. Il signe l'acte avec Jean Yokel et l'officier d'état civil Bonnerot.

De cette union, le 25 mars 1815, naît Jean-Baptiste, qui devient aussi tisserand et s'établit à Fleury-la-Vallée où la famille fait souche.

Un de ses descendants, probablement son petit-fils, Léon dit Victor, né à Fleury-la-Vallée, a les honneurs du *Dictionnaire biographique et historique de l'Yonne* de Paul Camille Dugenne. Le père de Léon, prénommé Jean-Baptiste comme son propre père, est tisserand, il a 44 ans le 27 septembre 1886, jour de la naissance de son fils ; sa mère est Félicité Esclavy ; le frère de celle-ci, prénommé Napoléon, est témoin de la déclaration de naissance de Léon. Directeur d'école à Saint-Amand-Montrond, il est connu comme militant socialiste et aussi comme peintre. Il est enterré à Fleury.

Catherine Guinguand meurt le 6 juin 1817, probablement en mettant au monde des jumelles Marie et Catherine. La famille se trouve dans une situation dramatique. L'état civil de Joigny nous apprend que deux petites

17. — C'est probablement lui qui était témoin pour l'acte de notoriété sous le nom de Fox ; en allemand, il s'agissait probablement de Fuchs, qui se prononce précisément « foux ».

filles ont été déposées au tour de l'hospice¹⁸ le 10 juin 1817 avec mention de leurs noms de famille et de baptême : les petites Marie et Catherine Yokel. En fait, la famille, ne pouvant pas faire face à l'adversité, confiait les enfants temporairement en attendant des jours meilleurs sans les abandonner réellement.

Le 30 septembre de la même année, il contracte un second mariage à Villevallier avec Marie Marguerite Gentet. Elle a 36 ans. Son père, Sébastien, âgé de 66 ans, est vigneron ; il est témoin du mariage avec un tisserand de Villevallier, Jean Pinard. Le premier témoin du marié n'est autre que le père de sa défunte épouse, Michel Guinguand, âgé de 63 ans ; le second, Claude Sommier, âgé de 35 ans, est compagnon tanneur. Ces faits démontrent à l'évidence la parfaite intégration de Jean Yokel, dans son environnement amical et professionnel et la bonne entente avec sa première belle-famille. Au bas de l'acte, on trouve les signatures : Johan Jokel (voir plus haut) et Torchebeuf aîné, maire ; les autres participants ont dit ne pas savoir signer.

Ils vont avoir 3 enfants. Le premier ne vit que deux semaines en octobre 1818. Les deux suivants sont jumeaux ; ils naissent à Thèmes le 16 janvier 1820. Rosalie reste célibataire et meurt à Villevallier en 1892. Le frère prénommé Louis, comme le premier né décédé, devient aussi tisserand ; il épouse Marguerite Prudence Morin à Guerchy en 1844 ; il meurt à Villevallier en 1886.

C'est ce dernier couple qui est à l'origine de la famille Yokel, qui nous a fourni la plupart des documents utilisés dans cette étude. Selon eux, la famille est installée d'abord à Villevallier, puis à Saint-Julien-du-Sault, pour aller ensuite à Sens et Saint-Clément. Longtemps tisserands de pères en fils, ils deviennent maçons puis restaurateurs.

Que sont devenus les témoins de Jean Yokel ?

Nous avons rapidement consulté l'état civil correspondant à cette période du Consulat et de l'Empire. Nous nous sommes borné à celui de Joigny. Nous y avons trouvé beaucoup de renseignements.

- Concernant Jean Ragoulik, son nom est quelquefois écrit Ragulik (l'intéressé signe ainsi) comme en Allemand, mais dans ce cas il se prononce quand même Ragoulik. Il épouse Julienne Rabois le 18 frimaire an IX (décembre 1800). Il était donc à Joigny au moins au début de 1800. Ils ont 3 enfants : Henriette Thérèse Ragoulik, née le 23 frimaire an XI (14 décembre 1802) ; Jean Charles Ragoulik, né le 7 prairial an XII (27 mai 1804) ; Julie Ragoulik née le 9 mars 1808.

- Jean Joseph Berger épouse Jeanne Ragon le 24 fructidor an XIII (11 août 1805). Il contracte un second mariage le 4 janvier 1814 avec Anne Brûlé. Il a eu 3 filles de son premier mariage : Edmée Marguerite, Rose et Anne Victoire.

- Joseph Maresky s'est certainement marié en dehors de Joigny, mais on sait qu'il a eu deux filles : Joséphine née le 20 janvier 1811 et

18. - Le tour des hospices était, autrefois, une sorte d'armoire cylindrique et tournante installée dans l'épaisseur d'un mur, permettant de recevoir à l'intérieur ce qu'on y déposait du dehors en la faisant pivoter. Les tours étaient essentiellement utilisés pour l'abandon des nouveau-nés.

Marguerite Joséphine née le 20 avril 1815. Dans les 2 cas, le nom est écrit avec un « i » final : Mareski.

- Michel André Aschieck se voit parfois privé de son patronyme, son deuxième prénom, André, en faisant office. Il épouse Berthe Thévenon le 7 janvier 1806. Le 3 août 1807 naît Marguerite Adélaïde André (Aschieck) et le 17 février 1815 Julie Aschieck. Il ne nous paraît pas impossible qu'une partie de la descendance ait pris le deuxième prénom « André » pour nom de famille (à vérifier). Michel André Aschieck décède le 27 octobre 1820.

- Les deux autres témoins de Jean Yokel n'habitent pas Joigny et nous n'avons pas consulté l'état civil des villages voisins. Les frères Fox (ou Foux, et probablement, à l'origine, Fuchs) demeurent à Cézy : François est cordonnier et Joseph « manoeuvrier » ; et Vincent Chiverk est « manoeuvrier » à Paroy-sur-Tholon.

Par ailleurs, durant cette période, l'on trouve beaucoup d'autres noms à consonance germanique ou tchèque : Jean-Baptiste Muller, Joseph Nowakowsky, François Marbeck, Barthélémy Feltz. Il pourrait s'agir aussi de personnes du même statut que nos héros.



Pour conclure

Il nous faut regretter de n'avoir pas poussé plus loin nos investigations pour nous assurer du devenir de tous ces personnages. C'est là un travail de généalogiste. Il est probable que nous aurions trouvé d'autres familles françaises ordinaires issues, comme bien d'autres, de l'immigration volontaire ou occasionnelle, telle que nous la trouvons ici. A l'évidence les mariages avec des autochtones concouraient à une intégration rapide et, finalement, une assimilation totale, comme la France a toujours su le faire. Cette étude montre que même des « ennemis » amenés en France comme prisonniers de guerre sont, avec l'aide complice des pouvoirs publics et de la population locale, devenus des Français à part entière dès la première génération.

Merci à la famille Yokel de nous avoir permis ce petit clin d'œil de l'histoire.



Bibliographie

BERNARD Léonce, *Les Prisonniers de guerre du Premier Empire*, Editions Christian, Paris, 2002.

BLAZE E, *La vie militaire sous l'Empire*, Bureau de l'album des éditeurs, Paris, 1837.

DESGENETTES René Nicolas Dufriche, *Inspection des dépôts de prisonniers de guerre autrichiens, dans le département de l'Yonne, de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Marne en 1806*, Bibliothèque interuniversitaire de Médecine, Paris.

FLEURY Bernard, *Histoire de l'hôpital de Joigny*, ACEJ, Joigny, 2000.

FLEURY Bernard, *La vie publique à Joigny de la Révolution à la Belle Epoque*, ACEJ, Joigny, 2004

LAROUDIE Xavier et PIGEARD Alain, « Les prisonniers de guerre en France sous l'Empire », *Tradition magazine* n° 132.

POREE Charles, « Les prisonniers de guerre dans l'Yonne de Louis XIV à Napoléon », *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, année 1915, 69^e volume, Auxerre, 1916.

ROUANET David, *Les prisonniers de guerre étrangers dans le nord-est de la France (1803-1814)*, Thèse, Paris IV Sorbonne, 2008.



Alfred de Pischof, pionnier oublié de l'Aviation

Jean de PISCHOF

Alfred Ritter de Pischof est né le 17 mai 1882 à Vienne (Autriche). Son grand père Matthias von Pischof était un ingénieur des chemins de fers autrichiens. Son père était un entrepreneur de travaux publics. La famille était d'origine russe (un comte de Pischof était ministre du Tsar en 1853) mais ses parents étaient naturalisés français. Ils eurent 4 enfants : Il était l'aîné.

Arrivé à Paris en 1902, son intérêt pour les études techniques l'a conduit à faire des études au lycée Chaptal pendant deux ans puis à l'École spéciale des Travaux Publics.

En 1905 il assiste à une conférence sur l'aviation naissante qui l'a passionné et il est devenu un visiteur assidu des ateliers des frères Voisin constructeurs d'automobiles et d'avions : **« lui aussi construira des avions !! »**.

Il a travaillé avec Blériot sur le terrain de Mourmelon : il était son directeur commercial

Le 1^{er} août 1905 il se marie une première fois en France et aura un premier fils : Bernard. Son épouse décède en octobre 1907. Il venait de terminer ses études d'ingénieur. Le 6 avril 1909 il se remarie avec Lucie Oswald et en aura 2 fils : Robert et André, tous deux nés dans la maison familiale de Vienne.

Quelques mois après son mariage il est revenu en Autriche car il avait appris qu'on ouvrait un terrain d'aviation à Vienne-Neustadt et voulait participer à l'essor de l'aviation en Autriche.

C'est ainsi qu'en octobre 1909 il rentre comme ingénieur constructeur /concepteur dans la société Wemer & Pfleider (dont le siège était boulevard Magenta à Paris) qui deviendra ensuite (en 1911) la société Austro-hongroise Autoplanwerke Gesmbh : c'est là qu'il va concevoir le « Pischof-Eindecker » connu plus tard sous le nom de « Autoplan de Pischof ».

En juillet 1912 Alfred part pour la Russie :

- 1912 : directeur de l'usine d'avions Terestcenko (Kief)
- Novembre 1914 : Alfred est naturalisé Russe
- 1916 : sous directeur de l'usine des avions Anatra à Odessa
- 1917 : usines d'avions Mathias à Berdiansk (quelques mois)
- 1917 : engagé volontaire dans l'armée Russe, participe avec le général Anton Denikine (troupes impériales russes) à la bataille du Don.
- Septembre 1918 : Alfred de Pischof est chargé en qualité d'ingénieur en chef, de la partie technique du premier parc d'aviation
- En 1919, il tombe malade (typhus). Après guérison, il rentre en

France le 7 octobre 1919 et retrouve sa femme et ses 3 enfants (il divorcera le 25 juillet 1921).

En 1920 il est de nouveau naturalisé Français. Il gardera d'ailleurs les 3 nationalités : Autrichien, Français, Russe !

A partir de son retour en France, et jusqu'à sa mort il se consacra à la conception et la fabrication de ce qu'il appelait « l'avion pour tous » Ce visionnaire avait compris que l'aéronautique devait se démocratiser : son dernier avion, « *l'avionnette* » était le précurseur de l' U.L.M.

Sa contribution à l'histoire de l'aviation :

Dès 1906 il a commencé à construire des planeurs qu'il essaye sur les buttes de Palaiseau. plus de bosses et de plaies que de records; Il y côtoie les Farman, Blériot, Voisin etc Il avait construit une maquette de planeur avec un dispositif ingénieux et nouveau : le manche à balai qu'il ne fit pas breveter

Puis il construisit son premier avion à moteur.



Avec cet avion, surnommé "le vol au vent", il eut un accident au décollage peut-être dû à la faiblesse du moteur : 14 CV.

Alfred de Pischof s'associa ensuite, en 1908 et 1909, à Paul Koechlin pour réaliser le monoplan qu'ils feront voler à Villacoublay où ils réaliseront en 1908 le premier vol sur ce terrain (plus de 500 m).

Le moteur est un Duteil et Chalmers à 2 cylindres de 20 CV. C'est un monoplan portant 3 ailes en tandem, la dernière figurant la queue stabilisatrice.

Le gauchissement des ailes pour virer était commandé par le dossier oscillant du pilote !



Alfred de Pischof s'entretenant avec Jean-Paul Koechlin assis au poste de pilotage. On remarque le dossier oscillant commandant le gauchissement (Arch. Musée de l'Art)

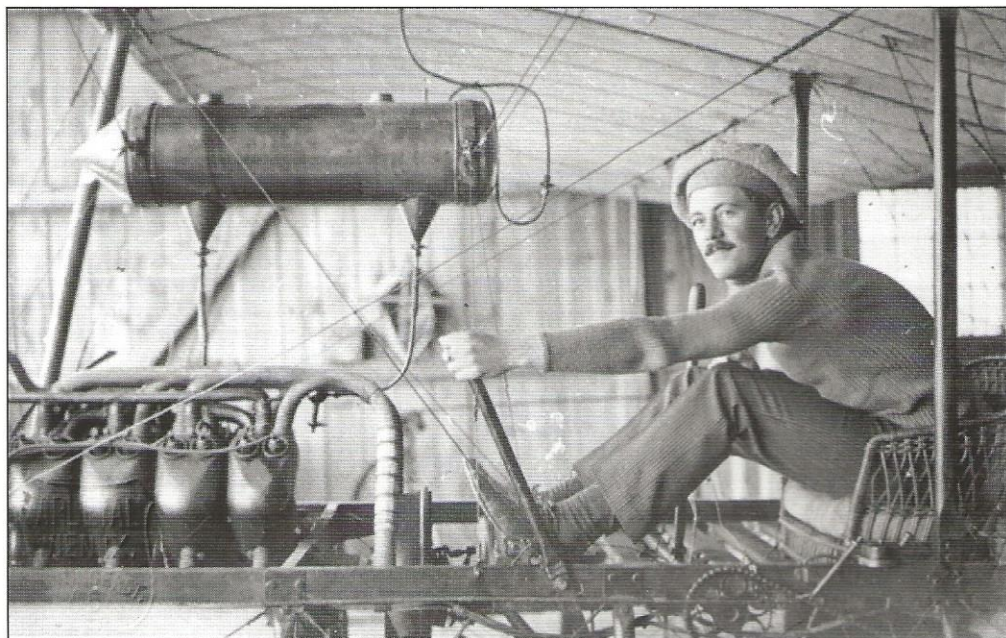
Autre innovation : une hélice en bois construite par Paul Koechlin. Alfred arrêtera sa collaboration avec P. Koechlin lors de son départ pour Vienne.

En 1909 Alfred de Pischof est le premier à survoler le mont Saint Michel : il s'entraînait pour la traversée de la manche, mais Louis Blériot l'a devancé le 25 juillet 1909.

Octobre 1909 : le voilà de retour à Vienne pour Wemer & Pfeider. C'est à ce moment qu'il conçoit le Pischof - Eindecker qui sera plus connu sous le nom d' Autoplan.

Principales caractéristiques de l'autoplan :

- Avion monoplan de 9 m de long
- Ossature bois et entoilage
- Envergure 11m, passée à 13 m pour les appareils de série
- 30.5 m² de surface portante
- 2 places en cote à cote
- Moteur Daimler de 50 CV
- Poids à vide : 360 kg
- Poids en charge : 500 kg
- Hélice bois de 2,5 m propulsive et débrayable
- Vitesse 75 à 115 km/h



L'Auto - plan de Gischoff (1909)



Construit et piloté par le Chevalier Alfred de Gischoff, tué accidentellement en 1922

Aux commandes Henri Jullerot

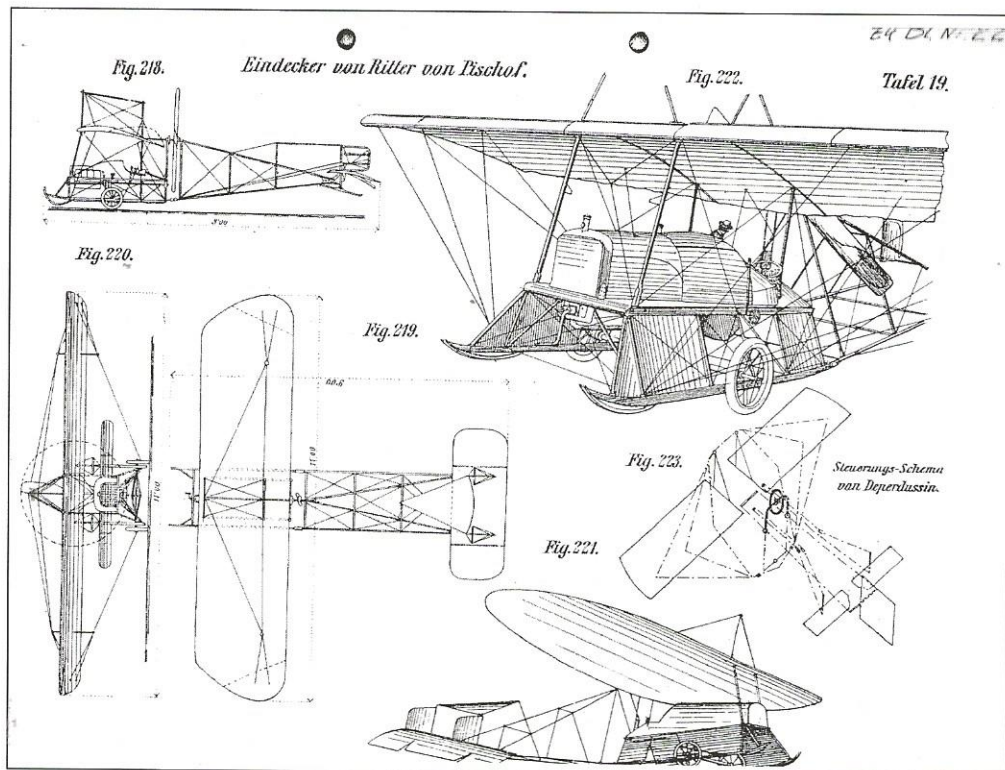
Derrière le radiateur le Comte de Montigny

Pilote Français n° 61

Pilote Français n° 69, le troisième et

au meeting de Reims 1910

dernier à piloter cet avion en 1911



Quelques dates importantes :

- 9 mars 1910 : premiers essais et vol sur 400 m
- 14 avril 1910 : premier vol circulaire autour du terrain de Vienne Neustadt
- 24 avril 1910 : il passe son brevet de pilote (il était temps)
- 8 mai 1910 : premier vol avec passager (Lucie son épouse) de 15'
- 9 mai 1910 : premier survol de l'Autriche pendant 53 mn et sous une pluie battante

Le génie créatif d'Alfred de Pischof :

→ Il est à noter que l'aile principale comme celle de la queue sont très facilement démontables. Au-dessus de la surface arrière se trouvent deux gouvernails verticaux d'une action extrêmement efficace, parce qu'ils se trouvent directement dans le courant de l'hélice.

→ On remarquera que l'aile principale, qui se gauchit en totalité, est relevée à ses extrémités. Cette disposition du plan principal donne à l'appareil une stabilité considérable.

→ Une des grandes améliorations de ce monoplane, la principale peut-être, est la disposition de son hélice derrière le plan de l'aile principale. On sait en effet que dans les autres types de monoplans, l'hélice se casse souvent après un atterrissage un peu brusque.

→ Quant au châssis, c'est bien simple: c'est "une très légère et confortable carrosserie à deux baquets, telle une automobile" (Réf : Victor Lefevre ; La vie au grand air - Août 1910).

LA NOUVELLE AVIONNETTE DE PISCHOF

ENTIÈREMENT MÉTALLIQUE

Construite par les

ÉTABLISSEMENTS CHAUVIÈRE

Fabricants de l'Hélice "INTÉGRALE"

TOURISME - ENTRAÎNEMENT - SERVICE COLONIAL - EXHIBITION

Montage et démontage en quelques minutes pour garage et transport par route ou par chemin de fer

L'AVION LE PLUS ÉCONOMIQUE

LE PLUS CONFORTABLE

LE PLUS ROBUSTE

LE MOINS ENCOMBRANT

SE GARANT COMME UNE AUTO

NE NÉCESSITANT PAS D'AÉRODROME POUR PARTIR & ATTERIR

PARTANT SANS AIDE, GRACE AU DÉCLANCHEUR-ENROULEUR "DE PISCHOF"

CARACTÉRISTIQUES :

Poids à vide	150 kg.	Vitesse	65 à 120 km. à l'heure
Charge utile	110 kg.	Moteur Anzani 3 cylindres Y	90x120
Surface portante	10 m ²	Consommation :	
Envergure	5 m 80	Essence	12 litres à l'heure
Longueur	4 m 00	Huile	1 litre 1/2 "
Hauteur	1 m 60	Rayon d'action environ	300 km.

Prix Complet : 19.000 Francs

Pour Commandes et Démonstrations s'adresser :

aux ÉTABLISSEMENTS CHAUVIÈRE

A IVRY - PORT A L'ANGLAIS -- TÉLÉPHONE : Gobelins 50-67

OU AUX BUREAUX A PARIS : 40, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE - TÉL. : ROQ. 15-08



L'avion s'avère très stable, sur, et facile à utiliser (les ailes et la dérive se démontent facilement pour le transport).

A partir de 1911 il sera fabriqué en série et vendu principalement à l'armée Autrichienne comme avion de reconnaissance.

En 1911 Alfred vient le présenter en France mais un seul exemplaire sera vendu à l'armée Française. Il reçoit cette année là les palmes académiques pour ses travaux sur l'aviation. En 1912, avant de partir pour la Russie, il vend ses brevets et ses parts dans l'entreprise Wemer & Pfleider.

La fin d'Alfred de Pischof

Octobre 1920 : c'est le retour en France.

Il décide de se consacrer à son rêve : mettre l'avion à la portée de tous.

Il conçoit un nouvel avion : l'estafette (qui deviendra "l'avionnette", ancêtre de l'ULM)

Il le fait construire par les établissements Chauvière à Ivry.

L'objectif était de le construire en série pour différents usages :

- Tourisme
- Entraînement
- Photo aérienne
- Etc.

Le 13 août 1922, Alfred de Pischof revenait de Villacoublay où il avait fait une démonstration et volait à une altitude de 500 m environ quand un violent coup de vent l'a projeté hors de l'appareil (il n'était pas attaché !) au dessus de Chatenay.

Il est mort sur le coup. Sa tombe se trouve dans le cimetière ancien de Joigny. Une rue de Joigny porte aujourd'hui son nom.



La résurrection de l'Autoplan

Walther Krobath est un Autrichien qui dirige une société de production publicitaire. C'est aussi un passionné de l'histoire de l'aviation de son pays.

Il a découvert la vie d'Alfred de Pischof et a décidé de consacrer ses moyens et sa passion à la reconstruction de l'Autoplan à l'identique, en partant des plans fournis par l'armée et de l'avion qui est au musée de Vienne.

Le bois de construction provient de la même forêt que celui utilisé à l'origine. Le moteur est toujours un Daimler. Seule concession : une radio obligatoire de nos jours. L'avion est basé à Klagenfurt (Autriche).

J'ai eu l'honneur de voler sur l'appareil avec Walter Krobath : un moment fort émouvant.

Retenons que, si Alfred de Pischof n'est pas le pionnier de l'aviation le plus connu, sa contribution au développement de l'aviation moderne est indéniable.



Blériot à Joigny !

Elisabeth CHAT

Louis Blériot ne se contenta pas, le 25 juillet 1909, de souffler la victoire de la première de la traversée de la Manche par les airs à son ex-directeur commercial, Albert de Pischof¹ : il vint à Joigny, deux ans plus tard, sur le *fief* de sa famille.

C'est le journal des « Demoiselles » de l'Institut Normal Catholique Désir², qui nous l'apprend. Dans un courrier collé aux pages de la fin mars 1911, Marie Rigollet, alors Directrice de l'Institut Sainte-Alpais de Joigny, informe sa « Bonne Marraine », Marthe Laval, d'une visite exceptionnelle : «... Nous avons eu aujourd'hui une belle et bonne visite d'un évêque du Canada, oblat de Marie et qui, par l'intermédiaire de Mr Delinotte et de Mr l'Archiprêtre, a bien voulu nous faire une conférence de sa mission dans l'Alaska. Nos enfants, nos chères Mamans ont été ravies. [...] Cet évêque était venu à Joigny bénir le mariage du frère de Blériot, l'aviateur, avec une de nos jeunes filles. Les jeunes époux partent dans quelques jours... »³

L'état civil de la ville de Joigny consigne en effet au n°10 de l'année 1911, cet acte de mariage daté du 27 mars. Nous découvrons ainsi que :

André Albert Marie Joseph Blériot, 32 ans, né à Cambrai (Nord) le 24 octobre 1878, domicilié 56 boulevard Maillot à Neuilly (Seine), sans profession⁴, fils de Louis Charles Pierre Alexandre Blériot, 66 ans, sans profession, et de Clémence Marie Eugénie Candelliez, 60 ans, son épouse, domiciliés ensemble à Paris, 17 rue de l'Assomption,

se marie avec :

Laure Germaine Lacombe Cazal, 23 ans, sans profession, domiciliée à Joigny, 23 rue Saint-Jacques. Née à Chartres (Eure et Loire), le 3 novembre 1887, elle est la fille de Pierre Jacques Hippolyte Paul Lacombe-Cazal, âgé de 51 ans, Receveur des Finances de l'arrondissement de Joigny, et d'Ernestine Amélie Antoinette Humblet, âgée de 44 ans, sans profession, son épouse, domiciliés ensemble à Joigny, 23 rue Saint-Jacques.

Un contrat de mariage a été passé le 25 mars devant Maître Denis, notaire à Joigny.⁵

Les témoins du marié sont un oncle maternel, Charles Joseph César Candelliez, 60 ans, sans profession, domicilié à Escaudœuvres près Cambrai⁶ (Nord) et Louis Charles Joseph Blériot, 39 ans, Ingénieur, Chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Neuilly-sur-Seine, frère de l'époux et de six ans son aîné.

1. – Voir supra l'article de Jean de Pischof..

2. – Voir dans *L'Écho de Joigny* n° 72, notre article sur l'Institut sainte-Alpais. Les demoiselles de la Direction générale, comme celles des maisons provinciales, tenaient un journal quotidien des événements de la Communauté religieuse.

3. – Archives Désir, Journal de 1911, courrier de Marie Rigollet à Marthe Laval.

4. – Il est en fait propriétaire de terrains préemptés. (Article internet : *Flying machine tried in Alberta*)

5. – Dont la fille fut également élève de l'Institut Sainte-Alpais à Joigny.

6. – Lieu de résidence des grands-parents maternels du marié (Site Internet de l'association Louis Blériot 1909-2009)

Ce traversier est aujourd'hui au musée de Drumheller. Une barge plus grande et plus adaptée à la modernité l'a remplacé, sans modification majeure.

Mais revenons à l'aviation. Louis Blériot dut un peu son exploit à son frère André : Louis aurait essayé son monoplane sur les grandes étendues canadiennes, près de Didsbury, terres de son frère André. Le journal local de 1910 avise : « *Le Daily News écrit : « que le premier des monoplans Blériot, l'invention même de ce premier homme à traverser la Manche de la France à l'Angleterre dans sa machine volante, a été discrètement testé et essayé sur une vaste étendue de « l'Alberta Prairie », soixante miles à l'ouest de Didsbury ; c'est une information qui commence à filtrer. »*¹⁰

Cette petite recherche n'est pas close. Il reste à identifier, dans les registres de catholicité des archives diocésaines de l'Yonne, l'évêque du Canada venu célébrer le mariage. Et l'histoire ne dit pas si Louis Blériot arriva par les airs à Joigny, et dans ce cas, s'il atterrit sur le terrain d'aviation d'Epizy...



10. — Herald de Lethbridge (Alberta), daté du 7 octobre 1910, p.3, cité par *Flying machine tried in Alberta*.